

81992

Accès au financement

FORUM

Rapports du CGAP et de ses partenaires

N° 7, juin 2013

Les taux d'intérêt du microcrédit et leurs facteurs déterminants

2004-2011

Richard Rosenberg, Scott Gaul, William Ford et Olga Tomilova

Remerciements

Le présent rapport et les travaux de recherche préparatoires ont été effectués conjointement par le Microfinance Information Exchange (MIX), la banque allemande de développement KfW et le CGAP.

Les auteurs remercient KfW pour son soutien financier, MIX pour ses données et le traitement des données, et le CGAP pour ses modèles analytiques et ses services de publication. Nous sommes reconnaissants à Matthias Adler, Gregory Chen, Alexia Latortue et Kate McKee pour leurs commentaires éclairés. Les auteurs, et non les commentateurs ou les organismes partenaires, assument l'entière responsabilité des conclusions et des opinions exprimées dans le présent rapport.

© CGAP, MIX et KfW, 2013

CGAP
1818 H Street, N.W.
Washington, DC 20433, États-Unis

Internet : www.cgap.org
Courriel : cgap@worldbank.org
Téléphone : +1 202 473 9594

Tous droits réservés. Les demandes d'autorisation de reproduction de portions du présent rapport doivent être adressées au CGAP à l'adresse figurant dans l'avis de droit de reproduction ci-dessus. Le CGAP, MIX et KfW sont favorables à la diffusion de leurs travaux et accordent généralement leur autorisation rapidement et, lorsque la reproduction ne sert pas un but commercial, gratuitement. Les demandes d'autorisation de photocopier des portions du rapport à des fins éducatives sont traitées par le Copyright Center, Inc., Suite 910, 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923, États-Unis.



Sommaire

Introduction 1

SECTION 1. Niveaux et tendances des taux d'intérêt 4

SECTION 2. Coût des ressources 9

SECTION 3. Dotation aux provisions pour créances douteuses 11


SECTION 4. Charges d'exploitation (et taille du crédit) 13

SECTION 5. Bénéfice 18

SECTION 6. Synthèse 21

Références 23

ANNEXE Données et méthodologie 24







Introduction

Depuis les débuts du microcrédit moderne¹, son aspect le plus controversé est celui des taux d'intérêt appliqués par les microprêteurs, que l'on appelle souvent institutions de microfinance (IMF)². Ces taux sont plus élevés, souvent même beaucoup plus élevés, que les taux bancaires ordinaires, parce qu'il est évidemment plus coûteux de prêter et de collecter un montant donné réparti en plusieurs milliers de prêts minuscules plutôt que de prêter et de collecter ce même montant réparti en quelques prêts de grande ampleur. Les frais généraux plus élevés doivent être couverts par des taux d'intérêt supérieurs. Mais à quel point ? Nombreux sont ceux qui craignent que les emprunteurs pauvres ne soient exploités en étant soumis à des taux d'intérêt excessifs étant donné qu'ils n'ont que peu de pouvoir de négociation. Une autre source d'inquiétude est le fait qu'une proportion croissante du microcrédit est en train de se réorienter vers les organisations à but lucratif où le relèvement des taux d'intérêt pourrait naturellement se traduire par des rendements supérieurs pour les actionnaires.

Il y a quelques années, le CGAP a examiné les données financières 2003-2006 de plusieurs centaines d'IMF collectées par le Microfinance Information Exchange (MIX) en analysant les taux d'intérêt ainsi que les coûts et les bénéfices qui les influencent. Le principal objectif de ce rapport (Rosenberg, Gonzalez et Narain 2009) était de regrouper des données empiriques permettant de cerner la question du niveau raisonnable des taux d'intérêt du microcrédit en engageant une discussion reposant d'abord sur les faits que sur l'idéologie.

Le présent rapport examine des données plus exactes et plus complètes fournies par MIX pour la période de 2004 à 2011. Bien que les questions de méthodologie soient principalement abordées en annexe, il convient de préciser un point dès à présent. Le précédent rapport du CGAP était basé sur des données provenant d'un panel cohérent : ainsi, l'analyse des tendances était basée sur les données fournies chaque année par 175 institutions de microcrédit rentables entre 2003 et 2006. Cette approche a permis de donner une image de l'évolution dans le temps d'un *groupe de microprêteurs type*.

À l'inverse, le présent rapport se base principalement sur les données fournies par les IMF entre 2004 et 2011³. De ce fait, une institution de microcrédit arrivée sur le marché en 2005 ou ayant cessé son activité en 2009 sera incluse dans les données pour les années au cours desquelles elle a fourni des rapports. Nous estimons que cette approche donne une meilleure image de l'évolution du marché dans son ensemble et reflète donc mieux la situation d'un *groupe de clients type*. L'inconvénient est que les tendances présentées dans le présent rapport ne peuvent pas être comparées à celle du rapport précédent car l'échantillon des IMF a été sélectionné sur une base différente (nous avons calculé les données du panel sur la base d'un groupe cohérent de 456 IMF dont les rapports portent sur les années 2007 à 2011 ; nous avons utilisé ces données principalement pour vérifier les tendances identifiées à partir des données complètes pour 2004-2011).

1. Dans le présent rapport, le terme « microcrédit » désigne des prêts d'un très petit montant, à court terme et généralement non garantis, accordés à des microentrepreneurs à faible revenu et à leurs ménages par le biais de techniques non conventionnelles comme la responsabilité collective, la forte fréquence des remboursements, l'extension de la taille du crédit, les programmes d'épargne forcée, etc.
2. Les IMF sont des organisations financières qui se concentrent, dans certains cas exclusivement, sur l'offre de services financiers aux clients à faible revenu et dont les sources de revenu sont généralement informelles, à l'inverse des salaires versés par des employeurs enregistrés. Le microcrédit domine parmi les services financiers proposés par les IMF, mais d'autres services comme l'épargne, l'assurance, les paiements et autres transferts d'argent intègrent progressivement l'offre tout comme des formes de crédit plus variées et flexibles. Les IMF peuvent prendre plusieurs formes : banques villageoises informelles, agences de prêts à but non lucratif, coopératives d'épargne et de prêt, sociétés financières à but lucratif, banques agréées spécialisées, départements spécialisés au sein de banques commerciales universelles, et programmes et institutions gouvernementaux.

3. Pour les lecteurs intéressés par la composition de ce groupe, nous pouvons résumer la distribution des plus de 6 000 observations annuelles pour la période de 2004 à 2011. Il convient de noter que cette distribution concerne les IMF et non les clients. La définition des catégories figure en annexe :

Région : SSA 14 %, EAP 13 %, ECA 18 %, LAC 34 %, MENA 5 %, Asie du Sud 16 % (voir la figure 1 pour une définition des abréviations).

Statut : à but lucratif 39 %, à but non lucratif 59 %, s/o 2 % (veuillez noter que les IMF à but lucratif desservent la majorité des emprunteurs car elles sont généralement plus grandes que les IMF à but non lucratif.)

Supervision prudentielle des autorités financières ? Oui 57 %, non 41 %, s/o 2 %

Forme juridique : banque 9 %, institution financière non bancaire réglementée 32 %, coopératives de crédit 13 %, ONG 38 %, banques rurales 6 %, autres ou s/o 2 %

Marché cible : microemprunteurs à faible revenu 42 %, microemprunteurs - marché élargi 49 %, microemprunteurs à haut revenu 5 %, petites entreprises 4 %

Intermédiation financière (épargne volontaire) : >1/5 des actifs 39 %, jusqu'à 1/5 des actifs 17 %, aucune 44 %

Âge : 1-4 ans 10 %, 5-8 ans 19 %, >8 ans 69 %, s/o 2 %

Emprunteurs : <10 000 48 %, 10 000-30 000 23 %, >30 000 29 %

Les données et la méthodologie utilisées pour générer nos résultats sont présentées plus en détail en annexe. Notre principal objectif est d'observer l'évolution du marché sur la période ; nous n'allons pas nous étendre sur le caractère approprié ou non des taux d'intérêt, des coûts ou des bénéfiques. L'une des principales nouveautés de ce rapport est qu'il s'accompagne d'une base de données en ligne, décrite ci-après, que les lecteurs pourront utiliser pour explorer plus avant les données MIX sous-jacentes, et plus particulièrement pour se pencher sur la dynamique des marchés nationaux individuels.

Naturellement, les cinq années de données supplémentaires ont permis de constater d'importants changements au sein du secteur. Par exemple :

- À l'échelle mondiale, les taux d'intérêt ont baissé de façon prononcée jusqu'en 2007 avant de se stabiliser. Ce phénomène s'explique en partie par l'évolution des charges d'exploitation (frais de personnel et frais généraux) dont la baisse à long terme a été interrompue en 2008 et 2011. Il s'explique également par la hausse du coût des ressources pour les prêteurs qui font de plus en plus appel aux emprunts commerciaux pour compléter les ressources subventionnées.
- Le rendement moyen des fonds propres a chuté et le pourcentage des remboursements de prêts par les emprunteurs affecté aux bénéfiques s'est effondré. C'est une bonne nouvelle pour ceux qui craignent l'exploitation des emprunteurs pauvres, mais c'est plus inquiétant pour ceux qui se préoccupent de la performance financière du secteur.
- En ce qui concerne le groupe de prêteurs axés sur la clientèle la plus pauvre, les taux d'intérêt ont augmenté, de même que les charges d'exploitation et le coût des ressources. En revanche, ces prêteurs sont en moyenne nettement plus rentables que les autres (sauf en 2011, où la rentabilité de ce groupe a été affectée par une crise du remboursement dans l'État indien de l'Andhra Pradesh).

La proportion des intérêts payés par les emprunteurs qui est directement affectée aux bénéfiques des institutions de microcrédit a baissé pour passer d'environ un cinquième en 2004 à moins d'un dixième en 2011.

Comme dans le rapport de 2009, nous allons examiner non seulement les taux d'intérêt, mais également leurs composantes, à savoir les principaux facteurs qui déterminent le niveau des taux d'intérêt. Les prêteurs utilisent les intérêts perçus pour couvrir leurs coûts, tandis que l'écart entre ce revenu et les coûts représente leur bénéfice (ou perte). Voici une version simplifiée de cette formule :

$$\text{Revenu des prêts} = \text{coût des ressources} + \text{dotation aux provisions pour créances douteuses} + \text{charges d'exploitation} + \text{bénéfice}^{4,5}$$

En d'autres termes, le produit des intérêts (le montant des intérêts et commissions sur crédits collectés par les institutions de microcrédit auprès de leurs clients) évolue à la hausse ou à la baisse uniquement si une ou plusieurs composantes à droite de l'équation évoluent à la hausse ou à la baisse.

Cette formule donne sa structure au présent rapport :

- La Section 1 étudie les niveaux et les tendances des **taux d'intérêt** du microcrédit à travers le monde, en répartissant les données entre différents types d'institutions (groupes de pairs).
- La Section 2 examine le **coût des ressources** que les prêteurs doivent emprunter pour financer leur portefeuille de prêts.
- La Section 3 est consacrée aux **pertes sur crédits** et examine des phénomènes préoccupants survenus récemment sur deux grands marchés.
- La Section 4 présente les tendances des **charges d'exploitation** et aborde la question de la **taille du crédit**.
- La Section 5 se penche sur les **bénéfiques** des institutions de microcrédit, la composante la plus controversée quand on parle des taux d'intérêt du microcrédit.
- Si vous n'avez pas le temps de lire l'intégralité du rapport, vous pouvez aller directement à la Section 6 (page 21) qui donne une **synthèse** graphique de l'évolution des taux d'intérêt et de leurs composantes sur la période ainsi qu'un résumé des principales conclusions.
- L'Annexe décrit notre **base de données et notre méthodologie**, y compris les raisons pour lesquelles nous n'avons pas tenu compte de quatre microprêteurs importants⁶ dans notre analyse.

Ce rapport se base sur une multitude de données. Pour éviter d'user la patience des lecteurs, nous nous sommes

4. « Charges d'exploitation » est le terme utilisé par MIX pour décrire les frais de personnel et les frais généraux, à savoir les salaires, les dépréciations, la maintenance, etc.

5. Voici une formule plus complète :

$$\text{Revenu des prêts} + \text{autres revenus} = \text{coût des ressources} + \text{dotation aux provisions pour créances douteuses} + \text{charges d'exploitation} + \text{impôts} + \text{bénéfice}$$

6. BRI (Indonésie), Harbin Bank (Chine), Postal Savings Bank of China et Vietnam Bank for Social Policy.

concentrés sur les plus importantes. Cependant, MIX a publié nos fichiers de données sur son site Internet, y compris les tableaux croisés sous Excel qui permettent aux lecteurs de répartir les données comme ils le souhaitent (<http://microfinance-business-solution.mixmarket.org/rs/microfinance/images/InterestRatePaperSupportingData.zip>). Les tableaux croisés permettent à l'utilisateur de choisir entre 14 indicateurs financiers et d'afficher les résultats 2004-2011 ajustés ou non (moyennes pondérées et quartiles) répartis entre neuf groupes de pairs, y compris entre pays.

Nous avons dû choisir parmi plus de 800 groupements de données ceux que nous allions inclure dans ce rapport. La plupart des informations présentées ici sont données sous forme globale, souvent réparties par groupe de pairs (région, à but lucratif ou non, méthodologie de prêts, etc.). **Pour de nombreux lecteurs, toutefois, le groupement le plus utile sera celui des microprêteurs opérant dans un pays donné.** Nous encourageons vivement ces lecteurs à utiliser les tableaux croisés pour personnaliser l'analyse de l'évolution du secteur dans le pays de leur choix.

Comment évaluer les taux d'intérêt du microcrédit

Avant de présenter nos données et nos conclusions, il convient de parler des deux méthodes différentes utilisées pour mesurer les taux d'intérêt sur les microcrédits : le taux de rendement effectif et le taux effectif global (TEG). Il est essentiel de comprendre la différence entre les deux pour bien interpréter les données sur les taux d'intérêt que nous présentons dans cette section.

Du point de vue du client, un des moyens classiques d'exprimer les taux d'intérêt est de calculer un taux effectif global sur le produit de prêt de ce client. Le TEG tient compte du montant et de la séquence chronologique de tous les flux de trésorerie associés au prêt, y compris les éléments clairement considérés comme des « intérêts » ou le « principal », mais aussi tous les autres frais ou commissions ainsi que les dépôts obligatoires qui conditionnent le prêt. Le TEG est un bon indicateur du coût effectif d'un prêt pour les emprunteurs qui remboursent conformément au calendrier fixé. Il peut être très différent (habituellement plus élevé) du taux d'intérêt figurant dans le contrat de prêt.

MicroFinance Transparency (MF Transparency) est en train de constituer une base de données contenant des informations sur les TEG concernant une partie ou la totalité des institutions de microcrédit notables dans un nombre croissant de pays. La collecte de ces données nécessite beaucoup de travail et dépend de la volonté des microprêteurs à coopérer, ces derniers étant susceptibles de juger embarrassante la publication d'informations détaillées sur leurs tarifs. À la date de rédaction du présent rapport, le site Internet de MF Transparency présentait des données pour 17 pays⁷.

La base de données MIX que nous avons utilisée pour rédiger ce rapport ne peut pas générer de TEG. En revanche, MIX fournit des « taux de rendement effectifs », qui correspondent à l'ensemble de tous les revenus dérivés des prêts (intérêts, commissions, autres frais de crédit) en pourcentage du portefeuille de prêts bruts (PPB) annuel moyen du prêteur. Du point de vue du prêteur, le taux de rendement effectif revêt une grande importance. Comparé au TEG toutefois, il est un moins bon

indicateur de ce que les microemprunteurs individuels payent vraiment. Par exemple :

- En 2011, environ un tiers des microemprunteurs ont fait appel à des prêteurs ayant recours à l'épargne forcée (à savoir qu'ils demandent aux emprunteurs de déposer un pourcentage du montant du prêt auprès du prêteur). Cette pratique a pour effet d'augmenter le taux d'intérêt effectif car l'obligation de dépôt réduit le montant du décaissement net que l'emprunteur peut utiliser alors qu'il verse des intérêts sur le montant total du prêt. Le TEG tient compte de ce phénomène, contrairement au taux de rendement effectif.
- Pour le calcul du taux de rendement effectif, MIX regroupe l'intégralité du portefeuille du prêteur, même si ce portefeuille contient des produits de prêts assortis de conditions très différentes, voire des produits qui se définissent plutôt comme des prêts aux petites entreprises que comme du microcrédit.
- Le dénominateur du ratio de rendement effectif de MIX est le PPB, le montant total de tous les prêts actifs qui n'ont pas été remboursés ou passés en perte. Certains de ces prêts sont en souffrance, à savoir que les emprunteurs sont en retard dans leurs remboursements. L'impact de cette différence peut être expliqué simplement. Imaginons un produit des intérêts total de 200 et un PPB de 1 000 produisant un taux de rendement effectif de 20 % payé par l'emprunteur « moyen ». Si la portion des prêts productifs n'est que de 800, alors l'emprunteur moyen paye en fait un taux de 25 %⁸.

Une analyse interne de MIX réalisée en 2011 et basée sur sept pays pour lesquels MF Transparency bénéficiait également de données a révélé que le taux de rendement effectif de MIX était en moyenne inférieur d'environ 6 points de pourcentage au TEG moyen de MF Trans-

7. <http://data.mftransparency.org/data/countries/>

8. MIX est en train d'améliorer ses informations sur les dépôts obligatoires et effectue des ajustements dans le but de représenter plus précisément le portefeuille net. Toutefois, nous avons considéré que ces données MIX n'étaient pas encore assez cohérentes pour donner des résultats fiables à l'heure actuelle. Une analyse très basique de ces données indique que les dépôts obligatoires auprès de certaines IMF pourraient augmenter le TEG mondial moyen d'environ 3 %. L'impact moyen des ajustements pour tenir compte des prêts non productifs est plus difficile à évaluer.

parency. Toutefois, l'échantillon était trop réduit pour pouvoir extrapoler ce résultat.

Au vu des inconvénients que présente l'indicateur de taux de rendement effectif de MIX, on peut se demander pourquoi nous l'avons utilisé dans ce rapport. L'une des raisons est la couverture beaucoup plus étendue de MIX qui donne un meilleur échantillon du marché mondial du microcrédit : plus de 105 pays en 2011 contre 17 pour MF Transparency. Autre raison plus importante encore, MIX a commencé à collecter des données bien avant MF Transparency et dispose donc de données portant sur un nombre d'années beaucoup plus grand, ce qui permet de formuler une analyse de tendance qui n'est pas encore possible avec MF Transparency. Selon nous, il est fort probable que les tendances du taux de rendement effectif et du TEG évoluent en parallèle sur une période de plusieurs années. Une présentation détaillée de ce point pourra être consultée avec nos données sous-jacentes sur le site <http://microfinance-business-solution.mix-market.org/rs/microfinance/images/InterestRatePaperSupportingData.zip>.

Voici selon nous comment le lecteur doit envisager la pertinence des données sur le taux de rendement effectif :

1. *Taux effectifs versés sur des produits de prêts spécifiques à un moment donné* : probablement sous-estimés par le taux de rendement effectif à des degrés divers et souvent importants.
2. *Différences entre les groupes de pairs* (écart moyen entre les taux des institutions de microcrédit à but lucratif et à but non lucratif) : nous pensons que les écarts importants de taux de rendement effectif entre les groupes de pairs sont probablement un bon indicateur de la différence entre les niveaux de paiement des emprunteurs moyens dans chacun de ces groupes. Toutefois, il convient d'aborder ces données avec prudence car l'écart entre le taux de rendement effectif et le véritable TEG peut varier d'un groupe à un autre⁹.
3. *Tendances des séries chronologiques* : les tendances du taux de rendement effectif (sujet principal de cette section) sont probablement un bon indicateur des tendances concernant ce que les emprunteurs types payent vraiment, en partant de l'hypothèse plausible selon laquelle l'écart entre le taux de rendement effectif et le TEG reste relativement stable en moyenne d'une année sur l'autre.

Enfin, nous tenons à préciser que la question abordée ci-dessus ne s'applique qu'aux données sur les taux d'intérêt. Elle ne pose aucun problème pour la majeure par-

9. C'est notamment le cas lorsque l'on réalise une comparaison entre, d'une part, les IMF qui privilégient les prêts de faible montant aux clients pauvres, d'autre part les IMF proposant une large gamme de produits de prêts à des clients qui ne rentrent pas toujours dans la définition des « microemprunteurs ».

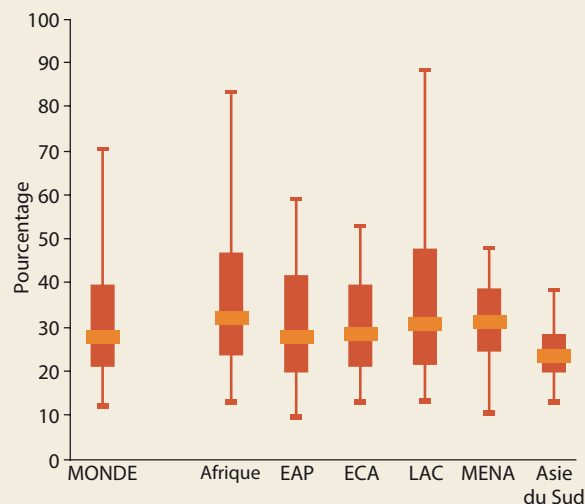
tie de notre analyse qui est consacrée aux *facteurs déterminant* les taux d'intérêt, à savoir le coût des ressources, les pertes sur créances irrécouvrables, les charges d'exploitation et le bénéfice.

Niveau des taux de rendement effectifs en 2011

La figure 1 fait état d'un taux de rendement effectif médian d'environ 27% à l'échelle mondiale. Les graphiques de distribution comme celui-ci nous rappellent qu'il existe d'importants écarts entre les taux du microcrédit. Par conséquent, toute mention d'un taux médian (ou moyen) ne peut être qu'une synthèse qui cache une grande diversité sous-jacente. La répartition régionale indique que les taux varient plus en Afrique et en Amérique latine que dans les autres régions. On constate également que les taux sont nettement plus faibles en Asie du Sud qu'ailleurs : le coût relatif de recrutement

FIGURE 1

Répartition des taux de rendement effectifs des IMF, 2011



Remarque : produit des intérêts et des commissions sur les portefeuilles de prêts en % du PPB moyen, sur la base des informations fournies à MIX par 866 IMF. Les barres horizontales épaisses représentent les médianes ; le haut et le bas des boîtes représentent respectivement les 75^{ème} et 25^{ème} centiles ; le haut et le bas des barres courtes représentent respectivement les 95^{ème} et 5^{ème} centiles. Ainsi, par exemple, 95 % des IMF de l'échantillon enregistrent un taux de rendement effectif inférieur à environ 70 %. Les données ne sont pas pondérées : chaque IMF a le même poids indépendamment de sa taille. EAP = Asie de l'Est et Pacifique, ECA = Europe et Asie centrale, LAC = Amérique latine et Caraïbes, MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord.

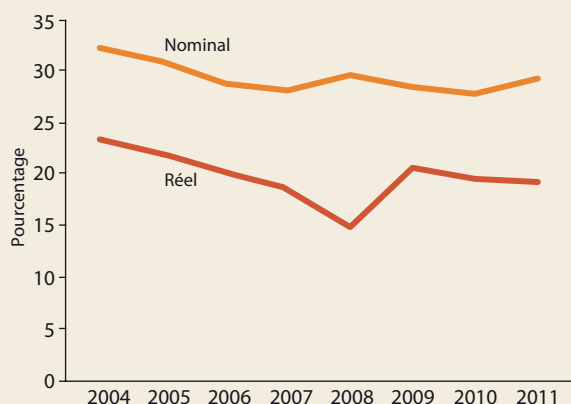
y est généralement plus faible et, du moins en ce qui concerne le Bangladesh, le climat politique et l'aspect fortement social du secteur ont probablement poussé les dirigeants à tenter de préserver des taux faibles¹⁰.

La baisse des taux d'intérêt mondiaux moyens a cessé au cours des dernières années

La figure 2 montre une baisse des taux moyens du microcrédit mondial jusqu'en 2007 suivie d'une stabilisation (les taux corrigés de l'inflation ont baissé en 2008 car peu de microprêteurs ont relevé leurs taux suffisamment pour compenser la forte accélération de l'inflation mondiale au cours de cette année)¹¹. L'analyse des facteurs déterminant les taux d'intérêt qui figure dans la suite du rapport indique que les taux moyens ont cessé de baisser après 2007 principalement en raison de la sta-

FIGURE 2

Tendances des taux de rendement effectifs mondiaux, 2004-2011



Remarque : produit mondial des intérêts et des commissions issus des prêts/PPB total moyen, pondéré en fonction du PPB, nominaux et nets d'inflation.

- La figure 1 et les figures suivantes comprenant une répartition par centile ne sont pas pondérées ; en d'autres termes, chaque IMF a le même poids quelle que soit sa taille. Par conséquent, la médiane peut être différente de la moyenne pondérée (p. ex. figure 3) où l'on accorde proportionnellement plus de poids aux grandes IMF qu'aux petites. Toutefois, en ce qui concerne le taux de rendement effectif mondial en 2011, la moyenne pondérée (voir figure 2) et la médiane sont très proches, à environ 27%.
- L'analyse des panels, qui couvre les 456 IMF ayant fourni des données régulières à MIX chaque année entre 2007 et 2011, confirme ces effets.

bilisation des charges d'exploitation (frais de personnel et frais généraux)¹².

Si l'on part du principe que le marché du microcrédit est de plus en plus saturé et compétitif dans un grand nombre de pays, on aurait pu s'attendre à un résultat différent. L'analyse des pays où le marché est considéré comme plus compétitif montre une poursuite de la baisse des taux d'intérêt après 2006 dans certains pays (p. ex. Bolivie, Nicaragua, Cambodge) mais pas dans d'autres (p. ex. Mexique, Bosnie-Herzégovine, Indonésie). Nous n'avons pas pu effectuer un examen plus approfondi des effets de la concurrence dans le cadre de ce rapport.

Tendances parmi les groupes de pairs

La répartition régionale de la figure 3 montre que sur la période de 2004 à 2011, l'Amérique latine a été la seule région où le taux de rendement effectif moyen n'a pas chuté. On constate toutefois d'importantes variations régionales depuis 2006 : l'Afrique et l'Asie de l'Est/Pacifique font état d'importantes baisses prolongées (peut-être parce qu'ils étaient les marchés les moins développés en 2006). Quoi qu'il en soit, ces deux régions sont celles qui affichent parallèlement une nette amélioration de leurs charges d'exploitation depuis 2006 (voir la figure 12). Les taux moyens publiés ont toutefois remonté en Amérique latine, la région où la part commerciale du marché est la plus élevée.

La figure 4 illustre la conclusion prévisible selon laquelle les institutions de microcrédit à but lucratif obtiennent des taux de rendement effectifs moyens supérieurs à ceux des institutions de microcrédit à but non lucratif. Toutefois, on constate que les taux d'intérêt des prêts à but lucratif ont enregistré une baisse plus prononcée que les taux d'intérêt à but non lucratif : l'écart moyen entre les deux groupes de pairs est passé de 5 points de pourcentage en 2004 à 1,7 point en 2011. Ainsi, pour un prêt de 1 000 dollars accordé en 2011, l'écart annuel entre le montant des intérêts perçus par les prêteurs à but lucratif et à but non lucratif s'élève en moyenne à 17 dollars, soit moins de 1,50 dollar par mois.

Si l'on distingue les institutions de microcrédit en fonction de leur marché cible (figure 5), on constate que les institutions axées sur le segment inférieur du marché (faible taille moyenne des prêts et emprunteurs

- Comme nous le verrons par la suite (comparez les figures 3 et 12), on constate une corrélation entre le taux de rendement effectif et les charges d'exploitation au niveau régional : l'Afrique et l'EAP, les deux régions ayant enregistré des baisses de taux d'intérêt depuis 2006, affichent également une baisse de leurs charges d'exploitation.

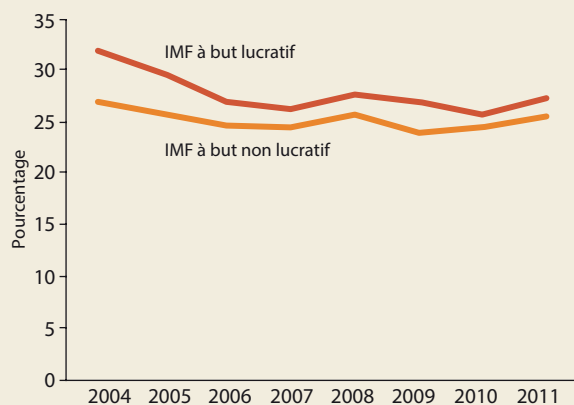
vraisemblablement plus pauvres) appliquaient des taux supérieurs en 2011 qu'en 2004¹³.

La figure 6, qui compare les institutions de microcrédit réglementées et non réglementées¹⁴, semble confirmer cette tendance. La réglementation fait ici référence au système d'agrément et/ou au contrôle prudentiel des autorités bancaires nationales. Le microcrédit réglementé est principalement concentré sur les banques, qui sont pour la plupart à but lucratif. Les prêteurs réglementés offrent généralement des taux plus faibles : ils proposent des prêts plus importants, tandis que les IMF non réglementées accordent des prêts plus modestes qui s'accompagnent de charges d'exploitation supérieures par dollar prêté. Les taux des institutions de microcrédit non réglementées ont fortement augmenté depuis 2006.

13. La taille du crédit est mesurée en pourcentage du revenu national par habitant par pays. Les personnes ayant une longue expérience des IMF sur le terrain s'accordent à dire qu'il existe une certaine corrélation entre la taille moyenne de leurs prêts et le niveau de pauvreté de leurs clients (les clients plus pauvres contractent généralement des prêts plus réduits) mais cette corrélation est loin d'être parfaite. Voir, par exemple, Schreiner, Matul, Pawlak et Kline (2006) et Hoepner, Liu et Wilson (2011).
14. Le terme « réglementé » fait référence aux banques et autres sociétés financières soumises à un contrôle prudentiel de la part des autorités bancaires et financières du pays. Les autres IMF sont considérées comme « non réglementées » : comme toute entreprise, elles sont soumises à une forme de réglementation (p. ex. la protection des consommateurs) mais pas à un contrôle prudentiel dont l'objet est de préserver la santé financière d'une institution collectant des dépôts auprès de particuliers. Les IMF sont classées en fonction du statut qui était le leur en 2011.

FIGURE 4

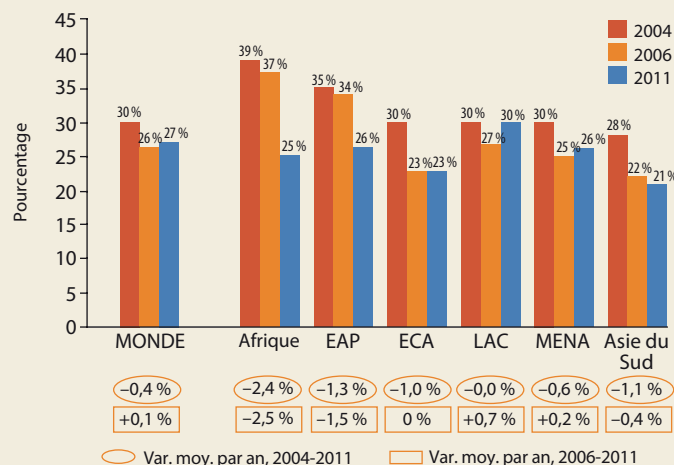
Taux de rendement effectifs des prêteurs à but lucratif et à but non lucratif, 2004-2011



Remarque : produit total des intérêts et des commissions/PPB moyen total, pondérés en fonction du PPB. Les IMF sont désignées en tant qu'organismes à but lucratif ou non en fonction de leur statut juridique en 2011.

FIGURE 3

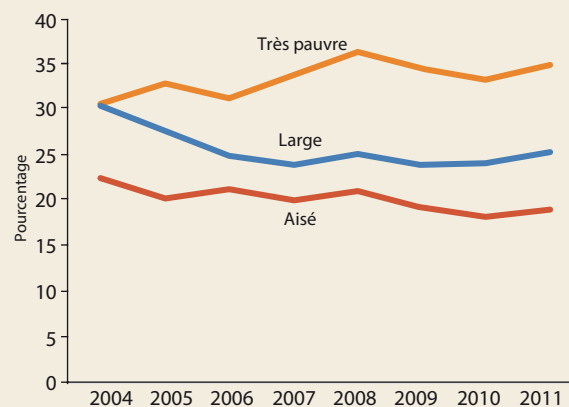
Variations des taux de rendement effectifs, 2004-2011



Remarque : produit des intérêts et des commissions issus des prêts en pourcentage du PPB moyen pour la période, pondérés en fonction du PPB. Les données pour l'Afrique commencent en 2005 et non en 2004.

FIGURE 5

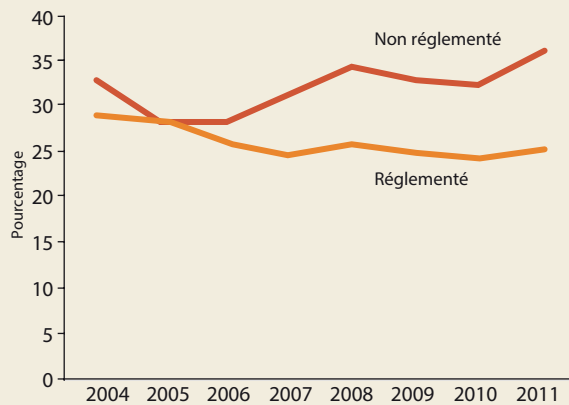
Taux de rendement effectifs selon le marché cible, 2004-2011



Remarque : produit total des intérêts et des commissions/PPB moyen total, pondéré en fonction du PPB, nominal. Les IMF sont regroupées en fonction de leur « profondeur » (montant de prêt moyen par emprunteur en % du revenu national brut par habitant. Pour la clientèle « très pauvre », la profondeur est inférieure à 20 %, ou le montant de prêt moyen inférieur à 150 dollars ; pour la clientèle « large », la profondeur est comprise entre 20 % et 149 % ; pour la clientèle « aisée », elle est située entre 150 % et 250 %. En ce qui concerne le marché des « petites entreprises », qui n'est pas représenté dans ce graphique, la profondeur est supérieure à 250 %.

FIGURE 6

Taux de rendement effectifs des prêteurs réglementés et non réglementés, 2004-2011



Remarque : produit total des intérêts et des commissions/PPB moyen total, pondéré en fonction du PPB.

Les deux figures ci-dessus indiquent que les prêteurs qui privilégient les petits emprunteurs pratiquent des taux supérieurs. À première vue, il semblerait que cette tendance soit défavorable pour la clientèle très pauvre. Il est toutefois probable que celle-ci reflète un changement au sein de cette clientèle : si les banques et les institutions de microcrédit à clientèle large attirent de plus en plus d'emprunteurs pauvres parmi les plus faciles à gérer, on peut en conclure que les microprêteurs non réglementés axés sur une clientèle très pauvre se retrouvent avec des clients plus difficiles à gérer, et la hausse de leurs taux d'intérêt pourrait alors s'expliquer simplement par les frais plus élevés associés à ce segment de clientèle¹⁵. Un autre facteur qui explique cette tendance est le fait que les frais de financement des prêteurs du segment inférieur ont augmenté, comme l'illustre la figure 8.

Le fait que les coûts, et par conséquent les taux d'intérêt, augmentent pour les institutions de microcrédit axées sur les clients les plus pauvres alimente l'éternel débat sur l'imposition de taux d'intérêt plafonnés pour protéger les pauvres. Face à une augmentation des coûts pour les microprêteurs ayant une clientèle très pauvre, le plafonnement des taux d'intérêt entraînerait une multiplication des faillites pour ces organismes.

Après avoir passé en revue quelques schémas et tendances clés des taux d'intérêt, nous abordons maintenant les principaux éléments qui déterminent (ou « alimentent ») ces taux. Rappelons la description simplifiée de cette relation :

$$\text{Revenu des prêts} = \text{coût des ressources} + \text{dotation aux provisions pour créances douteuses} + \text{charges d'exploitation} + \text{bénéfice}$$

Nous allons d'abord examiner chacun de ces facteurs individuellement avant de les regrouper à la Section 6 afin d'expliquer comment les tendances de ces éléments se combinent pour influencer l'évolution des taux de rendement effectifs.

15. Si cette situation se confirme, on peut s'attendre à une baisse de la taille moyenne des prêts à la fois pour les IMF du marché élargi et du marché inférieur, réglementées et non réglementées. C'est en effet ce qui s'est passé : la taille moyenne des prêts a baissé d'environ cinq points de pourcentage pour tous ces groupes depuis 2006. Par ailleurs, les ratios de charges d'exploitation ont augmenté pour les IMF axées sur la clientèle de catégorie inférieure.

Coût des ressources

Les institutions de microcrédit financent leurs prêts par une combinaison de fonds propres (leur argent) et de dette (l'argent emprunté auprès de déposants ou de prêteurs indépendants). On peut dire que les fonds propres sont gratuits, du moins pour les prêteurs à but non lucratif qui n'ont pas d'actionnaires à qui il faut verser des dividendes. En revanche, les fonds empruntés s'accompagnent d'un coût sous la forme de charges d'intérêt.

Le coût des ressources est en hausse.

La figure 7 illustre la montée lente et régulière des coûts nominaux que les institutions de microcrédit doivent acquitter pour emprunter de l'argent afin de financer leurs portefeuilles de prêts. Cette augmentation est à la fois moins marquée et plus inégale en ce qui concerne le coût des ressources réel (à savoir net d'inflation)¹⁶. La raison la plus probable expliquant ce phénomène est que, face à l'expansion du microcrédit, les microprêteurs ont dû réduire la portion de leur portefeuille financée par les fonds limités et lourdement subventionnés des organismes de développement et qu'ils doivent de plus en plus faire appel à des emprunts commerciaux ou quasi commerciaux plus onéreux sur les marchés nationaux et internationaux.

Certains espèrent que le coût des ressources baissera à mesure que les institutions de microcrédit mobilisent de plus en plus de dépôts volontaires, mais ce résultat n'est pas garanti. Sur la période couverte par notre étude, le coût moyen des ressources est en fait légèrement supérieur pour les prêteurs qui recourent largement à l'épargne volontaire par rapport à ceux qui n'y font pas appel¹⁷. Il convient également de noter que toute baisse du coût des ressources associée à la mobilisation de l'épargne peut être annulée par une hausse des charges d'exploitation liées à l'administration de l'activité d'épargne, notamment pour les dépôts liquides de faibles montants destinés à la microclientèle.

16. Les nettes variations des taux réels en 2008 et 2009 reflètent probablement le délai de modification des prix des contrats d'intérêt après la flambée de l'inflation mondiale en 2008.

17. L'écart, environ 0,1 point de pourcentage, est probablement insignifiant sur le plan statistique.

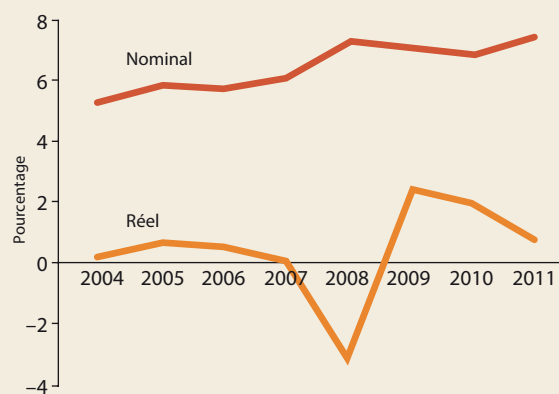
Analyse des groupes de pairs

La figure 8 illustre un autre point négatif pour les institutions de microcrédit axées sur une clientèle très pauvre : le coût moyen des ressources progresse plus vite pour ce groupe que pour les autres. Le coût des ressources des institutions de microcrédit axées sur une clientèle aisée est resté relativement stable tandis qu'il a fortement augmenté dans le cas des microprêteurs à clientèle large et encore plus dans celui des microprêteurs desservant une clientèle très pauvre¹⁸. Cette hausse du coût des ressources explique en partie pourquoi les taux de rendement effectifs mondiaux moyens acquittés par les emprunteurs du microcrédit n'ont pas baissé au cours des dernières années et pourquoi les taux de rendement effectifs acquittés par les clients des prêteurs du marché inférieur ont augmenté, comme nous l'avons vu à la Section 1.

18. Voir la note de la figure 5 pour une définition des trois marchés cibles.

FIGURE 7

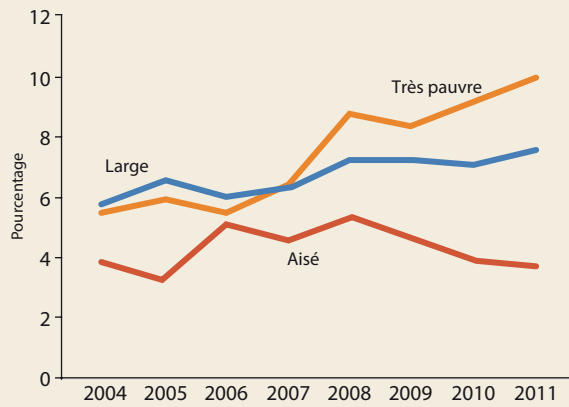
Coût nominal et réel des ressources, 2004-2011



Remarque : frais financiers en % du passif, pondérés en fonction du passif, nominaux et corrigés pour tenir compte de l'inflation dans chaque pays.

FIGURE 8

**Coût des ressources (nominal)
par marché cible, 2004-2011**



Remarque : frais financiers en % du passif, pondérés en fonction du passif.

Il n'est pas surprenant de constater que les institutions réglementées comme les banques et les sociétés financières agréées ont pu emprunter des fonds à des taux inférieurs en moyenne de 1,5 point de pourcentage à ceux des prêteurs non réglementés. La plupart des institutions de microcrédit réglementées peuvent accepter de l'épargne et les frais d'intérêts de leur épargne sont inférieurs à ceux des grands emprunts commerciaux¹⁹. Les institutions réglementées bénéficient d'un certain avantage en termes de coûts, même sur les grands prêts commerciaux : les prêteurs les jugent plus sûres car elles sont agréées et contrôlées par les autorités bancaires. Par ailleurs, les institutions de microcrédit réglementées peuvent généralement absorber des emprunts plus importants, ce qui permet de réduire leurs charges d'intérêt et de transaction.

19. À première vue, cela peut sembler contredire la conclusion précédente selon laquelle les IMF qui collectent des dépôts volontaires affichent un coût de financement supérieur à celles qui n'en collectent pas. Ce phénomène s'explique par le fait que le coût des ressources est particulièrement élevé pour les institutions de collecte de dépôts non réglementées.

Dotation aux provisions pour créances douteuses

La plupart des microprêts ne sont couverts par aucune garantie, ou sont couverts par une garantie qui a peu de chance de couvrir le montant du prêt en défaut de paiement une fois déduits les frais de recouvrement. Par conséquent, les vagues de retards de paiement ou de défauts sont particulièrement dangereuses pour les institutions de microcrédit car elles peuvent rapidement échapper à tout contrôle.

Lorsqu'un emprunteur est en retard dans ses mensualités ou qu'un événement met en doute le recouvrement du prêt, la pratique comptable normalement adoptée consiste à créer une « dotation aux provisions pour créances douteuses » qui reflète la valeur de la perte, à savoir la moindre probabilité de recouvrer le prêt dans son intégralité. Cette pratique permet de comptabiliser les pertes sur créances irrécouvrables rapidement, avant même que le prêt n'arrive à échéance et que les efforts de recouvrement aient échoués. Si le prêteur comptabilise une provision pour perte sur un prêt, mais que le prêt est remboursé intégralement par la suite, la provision est simplement annulée à ce moment. Dans cette section, nous examinons la qualité (à savoir la recouvrabilité) des portefeuilles de microprêts par le biais des dotations nettes aux provisions pour créances douteuses. Nous précisons que cet indicateur reflète les pertes sur prêts effectives sur la période et pas seulement les niveaux d'impayés (retards de paiement).

Récemment, les pertes sur créances irrécouvrables ont augmenté rapidement en Inde et au Mexique mais la moyenne pour le reste du monde est restée stable.

En Inde, l'augmentation est due principalement au récent effondrement des remboursements de microcrédits dans l'Andhra Pradesh²⁰. Le problème du Mexique, apparemment sérieux, couve depuis plus longtemps. Dans le reste du monde toutefois, les pertes sur prêts moyennes sont passées d'un niveau alarmant de près de 4 % en 2009 à un niveau plus rassurant d'un peu plus de 2 % en 2011.

Les niveaux des prêts décrits à la figure 9 sont calculés à partir des rapports remis par les institutions de microcrédit à MIX et qui sont habituellement, mais pas systématiquement, basés sur des états financiers audités. Cependant, les microprêteurs, notamment ceux qui ne sont pas réglementés, utilisent différentes normes comptables pour comptabiliser les prêts douteux. Les institutions de microcrédit (comme les autres) se trompent souvent dans l'estimation de leur risque de crédit. Ces erreurs portent rarement sur une exagération du risque et de nombreux auditeurs indépendants sont particulièrement généreux lorsqu'il s'agit de cautionner des approches optimistes de la comptabilisation des pertes sur créances irrécouvrables. MIX applique un ajustement analytique aux pertes sur prêts déclarées en utilisant une politique comptable uniforme pour la comptabilisation de ces pertes²¹. Cet ajustement a pour but d'uniformiser les résultats et non de les ajuster aux circonstances particulières d'un prêteur donné ; par conséquent, l'ajustement des pertes sur créances irrécouvrables de MIX peut ne pas refléter avec précision le risque associé au portefeuille de chaque institution. Lorsque l'on examine de grands groupes d'institutions de microcrédit, toutefois, nous sommes persuadés que les ajustements de MIX permettent d'obtenir une image plus proche de la réalité que les états financiers fournis par ces entités.

Comme l'illustre le tableau 1, l'ajustement de MIX n'a qu'un impact mineur sur le taux de pertes sur créances irrécouvrables du Mexique, ce qui laisse à penser que la comptabilité des pertes sur créances irrécouvrables dans ce pays est proche de la réalité. À l'inverse, l'ajustement

TABLEAU 1 Impact des ajustements MIX en 2011. Dotations aux provisions pour créances douteuses

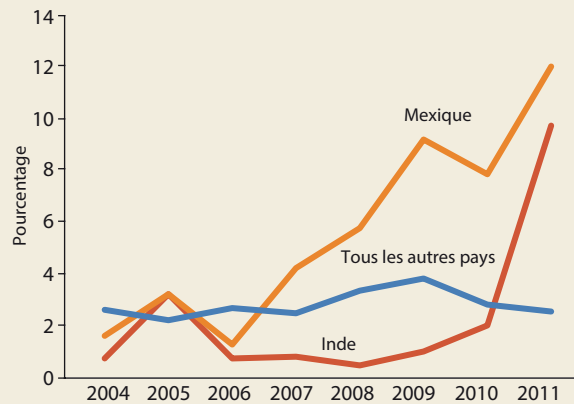
	Non ajustées	Ajustées
MEXIQUE	11,9 %	12,1 %
INDE	9,7 %	28,9 %

20. Voir, par exemple, CGAP (2010) sur l'Andhra Pradesh.

21. Le protocole d'ajustement des pertes sur créances irrécouvrables de MIX est décrit en annexe.

FIGURE 9

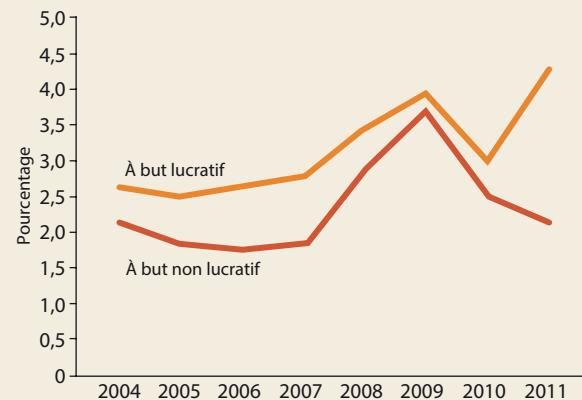
Provisions pour créances douteuses, 2004-2011



Remarque : dotations aux provisions annuelles nettes (non ajustées) pour dépréciation de créances en % du PPB moyen, pondérées en fonction du PPB.

FIGURE 10

Dotations aux provisions pour créances douteuses par statut juridique (à but lucratif ou à but non lucratif), 2004-2011



Remarque : dotations nettes aux provisions pour créances douteuses (non ajustées) en % du PPB, pondérées en fonction du PPB.

entraîne un quasi triplement des pertes moyennes sur créances irrécouvrables de l'Inde en 2011, celles-ci passant de 9,7% selon les états financiers à près de 29% pour les données ajustées. Les auteurs n'ont pas réexaminé les états financiers individuels des institutions de microcrédit indiennes dans MIX, mais il semblerait à première vue que le problème vienne d'un nombre important de pertes sur prêts sous-déclarées, qui vont continuer à peser sur la rentabilité globale de l'Inde dans les années à venir²².

22. Il semblerait que la banque centrale indienne ait allégé certaines règles de comptabilisation des pertes sur créances irrécouvrables pour les IMF en 2011. L'objectif était probablement de permettre aux banques commerciales indiennes de réduire les pertes à comptabiliser sur les prêts accordés aux IMF.

Analyse des groupes de pairs

La seule tendance claire qui se dégage de la répartition par groupe de pairs pour cet indicateur est que, en moyenne, les institutions de microcrédit à but lucratif ont enregistré des pertes sur créances irrécouvrables plus importantes que celles des organismes à but non lucratif (figure 10). Il semblerait donc que les IMF à but lucratif utilisent en moyenne des pratiques de prêts et de recouvrement plus risquées. Toutefois, l'écart semble se resserrer si l'on oublie l'augmentation affichée par les prêteurs à but lucratif en 2011, qui s'explique en grande partie par les pertes sur créances irrécouvrables des organismes indiens de ce type.

Charges d'exploitation (et taille du crédit)

Les charges d'exploitation comprennent les coûts de mise en œuvre des activités de prêt (rémunération du personnel, fournitures, déplacements, dépréciation des immobilisations, etc.). Elles absorbent la majorité des revenus des portefeuilles de prêts de la plupart des microprêteurs et, à ce titre, elles constituent le principal élément déterminant le taux dont s'acquittent les emprunteurs.

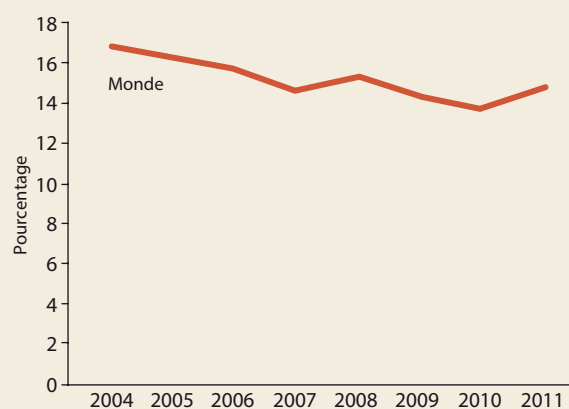
La baisse des charges d'exploitation (amélioration de l'efficacité) a ralenti.

Les espoirs de baisse des taux d'intérêt se fondent en grande partie sur l'hypothèse selon laquelle, à mesure que les institutions de microcrédit gagnent en expérience, elles apprennent à gérer leur activité plus efficacement. La théorie économique classique nous apprend que, dans les secteurs jeunes, on peut généralement s'attendre à voir des optimisations de coûts à mesure que les entreprises (ou le secteur dans son ensemble sur un marché donné) gagnent de l'expérience. Arrive ensuite le moment où les principales leçons ont été mises à profit en matière d'efficacité et où la courbe d'apprentissage atteint un palier : à ce stade, l'efficacité progresse lentement ou plus du tout en l'absence d'avancées technologiques²³. Outre cette courbe d'apprentissage, on peut espérer que la pression de la concurrence pousse les prêteurs à trouver des systèmes de prestation de services plus efficaces.

La figure 11 montre que les charges d'exploitation moyennes des institutions de microcrédit MIX ont sensiblement baissé jusqu'en 2007 à l'échelle mondiale, mais que cette tendance baissière a été interrompue en 2008 et en 2011. Les charges d'exploitation du microcrédit seraient-elles sur le point d'atteindre la fin de la courbe d'apprentissage, ou s'agit-il d'un simple temps d'arrêt qui sera suivi de nouveaux gains d'efficacité ? Il n'est pas encore possible de répondre à cette question, en tout cas pas sur la base du comportement moyen à l'échelle mondiale. Les tendances en matière d'efficacité varient grandement d'une région à l'autre (figure 12). Depuis 2006, l'efficacité opérationnelle s'est nettement améliorée dans des marchés relativement immatures comme l'Afrique et l'EAP, mais elle est restée stable ou a même reculé dans les autres régions. Un autre facteur de

FIGURE 11

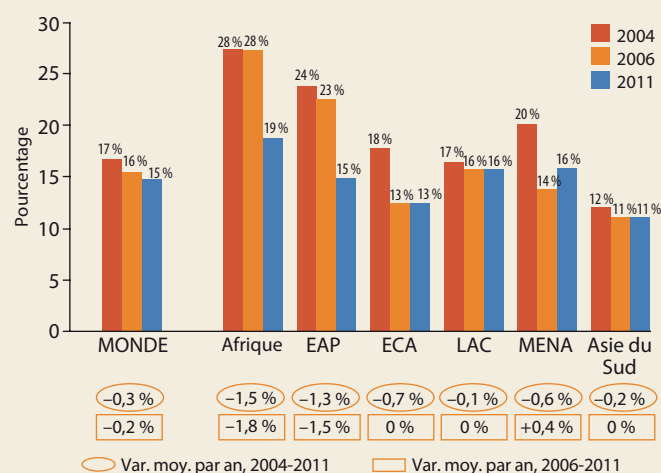
Variations du ratio des charges d'exploitation, 2004-2011



Remarque : charges d'exploitation (frais de personnel et frais généraux) en % du PPB moyen, pondérées en fonction du PPB.

FIGURE 12

Variations du ratio des charges d'exploitation, 2004-2011



Remarque : charges d'exploitation totales/PPB moyen, pondérées en fonction du PPB, nominales. Les données pour l'Afrique commencent en 2005 et non en 2004.

23. C'est particulièrement le cas avec la microfinance où rares sont les économies d'échelle pour les IMF au-delà de 5 000 ou 10 000 clients (Rosenberg, Gonzalez et Narain 2009).

complication, l'impact de la taille du crédit, est examiné dans la suite de cette section.

Analyse des groupes de pairs pour les charges d'exploitation, en tenant compte de l'impact de la taille du crédit

Jusqu'à présent, nous avons mesuré l'efficacité administrative à l'aune des charges d'exploitation en pourcentage de l'encours du PPB moyen. Ce ratio peut être exprimé sous forme de charges d'exploitation par dollar prêté. Il est utile à plusieurs égards, mais il peut s'avérer problématique de l'utiliser pour comparer l'efficacité de différents prêteurs. Nous allons présenter dans le détail ce point important et souvent ignoré en utilisant comme exemples une comparaison entre prêteurs axés sur différents marchés cibles et une comparaison entre les prêteurs réglementés et non réglementés.

Les figures 13 et 14 semblent montrer que les prêteurs axés sur une clientèle très pauvre et les prêteurs non réglementés sont non seulement moins efficaces que les autres (à savoir qu'ils présentent des charges d'exploitation moyennes par dollar prêté supérieures), mais aussi que leur efficacité diminue avec le temps.

Il est courant d'assimiler ce type d'efficacité à la qualité de la gestion mais ce raccourci peut être trompeur,

notamment si l'on compare différents types d'institutions de microcrédit. Les dirigeants des institutions de microcrédit ayant une clientèle très pauvre et des institutions non réglementées octroient des prêts beaucoup plus faibles²⁴, qui sont généralement plus coûteux à gérer que les prêts d'un montant important en termes de charges par dollar prêté, et ce même avec la meilleure gestion possible.

La figure 15 illustre deux points en utilisant les données des Philippines. La principale conclusion à tirer est que les charges d'exploitation par dollar prêté (courbe inférieure) sont en général plus élevées pour les prêts d'un très petit montant. L'autre point est que le taux de rendement effectif (courbe supérieure) évolue parallèlement aux charges d'exploitation : comme nous l'avons dit, les charges d'exploitation sont généralement le facteur qui contribue le plus à déterminer le taux d'intérêt dont s'acquittent les emprunteurs²⁵.

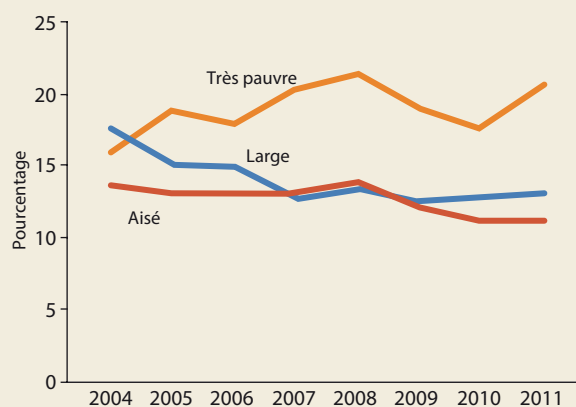
Le coût par dollar prêté, que nous avons utilisé jusqu'ici comme un indicateur d'efficacité, pénalise les prêteurs qui octroient des prêts plus réduits, car leurs charges d'exploitation seront toujours plus élevées en pourcentage de chaque dollar prêté. Toutefois, il est possible de compenser (dans une certaine mesure) l'im-

24. Voir la figure 18.

25. L'exemple des Philippines a été choisi car il illustre particulièrement clairement les arguments avancés ici. Les corrélations sont un peu moins nettes dans la plupart des pays et sont parfois même inversées. Pourtant, ces arguments reflètent bien la tendance générale et les corrélations sont conséquentes.

FIGURE 13

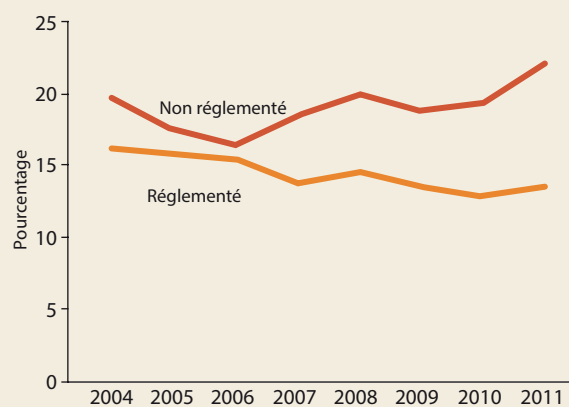
Ratio des charges d'exploitation 2004-2011 par marché cible



Remarque : charges d'exploitation (frais de personnel et frais généraux)/PPB moyen (les définitions des trois marchés cibles figurent dans la remarque de la figure 5).

FIGURE 14

Ratio des charges d'exploitation par statut juridique, 2004-2011



Remarque : charges d'exploitation (frais de personnel et frais généraux)/PPB moyen.

pact de la taille du crédit en abandonnant l'indicateur du coût par dollar prêté au profit du coût par prêt en cours. En d'autres termes, nous divisons les charges d'exploitation non par le montant du portefeuille de prêts moyen mais par le nombre moyen de prêts actifs sur l'année, indépendamment de leur montant.

Le tableau 2 illustre la différence entre ces indicateurs en utilisant deux prêteurs hypothétiques dont la taille du portefeuille de prêts est identique mais dont les frais généraux sont très différents. Nous partons du principe que ces deux institutions affichent les charges d'exploitation les plus faibles possibles au vu de la taille de leurs prêts et de toute autre circonstance.

En utilisant l'indicateur d'efficacité standard, à savoir le coût par dollar prêté (5), le prêteur axé sur une clientèle très pauvre semble inefficace par comparaison, mais ce résultat n'est pas pertinent au vu de la différence dans la taille des prêts. L'efficacité du prêteur axé sur une clientèle très pauvre est meilleure lorsqu'elle est mesurée en fonction du coût par prêt en cours (6)²⁶.

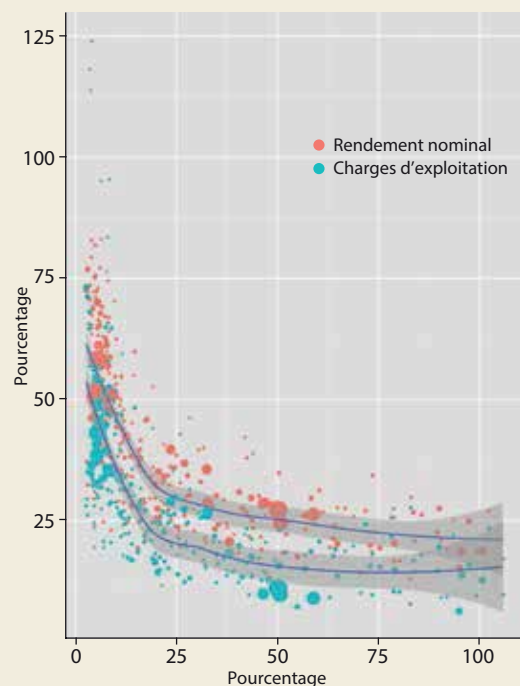
En revanche, c'est le prêteur d'une clientèle aisée qui semble inefficace si l'on utilise cette comparaison. Ses dirigeants sont-ils réellement moins efficaces ? Non : octroyer un prêt *unique* d'un montant important est plus coûteux qu'octroyer un prêt *unique* d'un montant réduit. En effet, le prêt important peut notamment nécessiter une analyse supplémentaire ou un agent de crédit plus qualifié. À mesure que la taille du crédit augmente, les charges d'exploitation par prêt augmentent également, *mais à un rythme inférieur*. Nous en arrivons à la même conclusion qu'au début du rapport : il est généralement plus coûteux de prêter et de collecter *un montant donné* réparti en plusieurs petits prêts plutôt que de prêter et collecter ce même montant réparti en quelques prêts de grande ampleur.

Revenons maintenant à notre comparaison du niveau d'efficacité entre les institutions de microcrédit réglementées et non réglementées. L'indicateur de coût par dollar utilisé au tableau 2 laisse à penser que les prêteurs non réglementés sont moins efficaces et que leur niveau d'efficacité est en train de baisser. Mais si l'efficacité est considérée comme un indicateur de la qualité de la gestion, alors la comparaison n'est pas équitable car la taille moyenne des prêts non réglementés est à peu près moitié moins importante que celle des prêts réglementés et

26. La dynamique serait la même en utilisant le coût par emprunteur au lieu du coût par prêt.

FIGURE 15

Courbes des prix et des coûts pour les Philippines



Remarque : charges d'exploitation (frais de personnel et frais généraux)/PPB moyen (les définitions des trois marchés cibles figurent dans la remarque de la figure 5).

TABLEAU 2 Deux indicateurs d'efficacité

	IMF ayant une clientèle pauvre	IMF ayant une clientèle aisée
1. Nombre moy. de prêts actifs	100 000	10 000
2. Taille moy. des prêts en cours	200 dollars	2 000 dollars
3. Portefeuille de prêts moy. [(1) x (2)]	20 millions de dollars	20 millions de dollars
4. Charges d'exploitation	4 millions de dollars	2 millions de dollars
5. Coût par dollar prêté [(4) ÷ (3)]	20 %	10 %
6. Coût par prêt en cours [(4) ÷ (1)]	40 dollars	100 dollars

elle diminue avec le temps²⁷. La figure 16 utilise le coût par prêt, qui peut être un indicateur plus utile de l'évolution de l'efficacité dans le temps. Cette représentation suggère que la gestion des coûts par les microprêteurs non réglementés pourrait être en train de s'améliorer²⁸.

Si l'on revient aux groupes de pairs par marché cible (figure 17), on constate que, sur la base d'un indicateur de coût par prêt, les prêteurs axés sur une clientèle très pauvre ne semblent plus inefficaces et leurs niveaux de coûts moyens sont relativement stables par rapport au revenu par habitant. En ce qui concerne les prêteurs ayant une clientèle aisée, leur efficacité s'est améliorée depuis 2005 (même si ce phénomène s'explique sans doute en partie par le fait que la taille moyenne de leurs prêts a diminué).

Cette présentation des indicateurs pourra sembler alambiquée aux yeux de certains lecteurs. Pour nous faire pardonner, nous concluons par un message simple : soyez très prudent lorsque vous maniez les indicateurs d'efficacité (coût par dollar prêté ou coût par prêt) pour comparer la capacité des dirigeants de différentes institutions à maîtriser les coûts.

27. Voir la figure 18.

28. Comment est-il possible que les charges d'exploitation des IMF non réglementées s'améliorent par rapport au nombre de prêts alors qu'elles se détériorent par rapport au montant du portefeuille de prêts ? Ceci s'explique par le fait que la taille du crédit des IMF non réglementées a baissé.

Dérive de la mission ; mobilisation de l'épargne

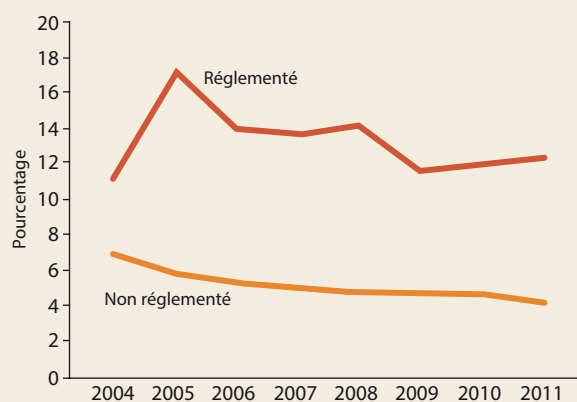
Le transfert progressif du microcrédit vers les banques réglementées et les autres établissements à but lucratif fait craindre que ces institutions de microcrédit commerciales s'éloignent des clients pauvres pour privilégier les prêts plus importants (et censés être plus rentables). Cette inquiétude n'est toutefois pas confirmée par les données MIX. Tout d'abord, l'hypothèse selon laquelle les prêts plus importants sont normalement plus rentables semble être erronée, comme nous le verrons à la section suivante où nous abordons les bénéfices des prêteurs. En fait, la taille moyenne des prêts des IMF à but lucratif et réglementées baisse régulièrement depuis 2004 (figure 18)^{29,30}. Ceci ne veut pas dire pour autant que les craintes concernant une dérive de la mission du microcrédit ne sont pas fondées. Toutefois, si la commercialisation entraîne une telle dérive, celle-ci ne semble pas se traduire par un transfert massif vers des prêts plus importants.

29. Ce phénomène est confirmé par les données basées sur un panel cohérent d'IMF : ce résultat n'est donc pas influencé par l'arrivée de nouvelles IMF dans les groupes de pairs à but lucratif ou réglementées.

30. Nous tenons ici à rappeler que la corrélation entre la taille des prêts et la pauvreté des clients n'est pas claire, surtout si l'on regarde l'évolution dans le temps pour une IMF.

FIGURE 16

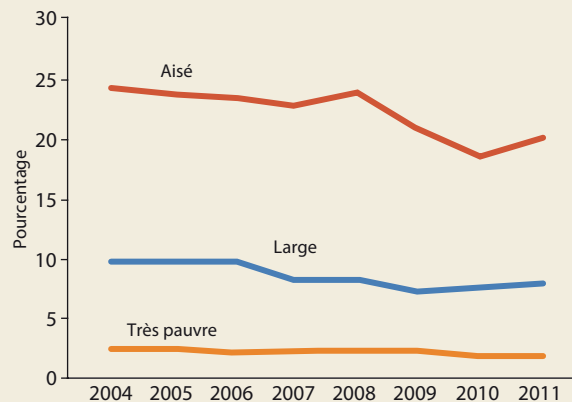
Coût par prêt, par statut juridique, 2004-2011



Remarque : charges d'exploitation/nombre de prêts actifs en moyenne sur l'année exprimées en % du revenu national brut par habitant.

FIGURE 17

Coût par prêt 2004-2011 par marché cible



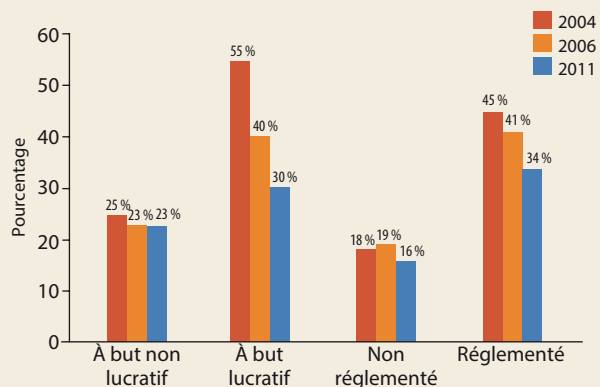
Remarque : charges d'exploitation/nombre de prêts actifs en moyenne sur l'année exprimées en % du revenu national brut par habitant.

On constate sans surprise que les emprunteurs dont les prêts sont réduits (et qui sont probablement plus pauvres) bénéficient d'un accès réduit aux services de dépôt de leurs institutions de microcrédit. La figure 19 montre que la taille du crédit est beaucoup plus importante pour les établissements qui offrent d'importants services d'épargne volontaire que pour ceux qui n'en proposent pas ou peu. Par ailleurs, la taille des prêts augmente pour les premiers et diminue pour les seconds³¹.

31. Certains d'entre vous auront remarqué que les deux conclusions de cette sous-section (dérive de la mission ; mobilisation de l'épargne) n'ont pas grand-chose à voir avec les charges d'exploitation ni même avec les autres aspects des taux d'intérêt. Nous avons toutefois jugé qu'elles étaient intéressantes.

FIGURE 18

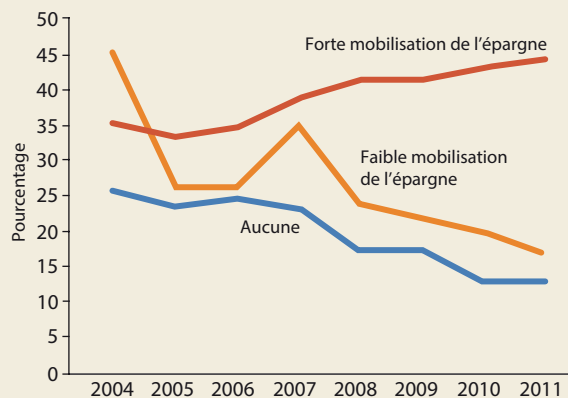
Taille moyenne des prêts, 2004-2011, pour les prêteurs réglementés et à but lucratif



Remarque : moyenne annuelle du portefeuille de prêts divisée par la moyenne annuelle du nombre de prêts actifs, exprimée en % du revenu national brut par habitant, pondérée en fonction du portefeuille de prêts.

FIGURE 19

Taille moyenne des prêts par degré de mobilisation de l'épargne volontaire, 2004-2011



Remarque : moyenne annuelle du portefeuille de prêts divisée par la moyenne annuelle du nombre de prêts actifs, exprimée en % du revenu national brut par habitant, pondérée en fonction du portefeuille de prêts. « Forte » désigne un niveau d'épargne volontaire supérieur à 20 % de l'actif total, « faible » désigne un niveau inférieur à 20 % et « aucune » désigne un niveau de 0 %.

Le bénéfice correspond à la différence entre les revenus et les dépenses. Pour les institutions financières, le bénéfice net est souvent exprimé sous forme de pourcentage des actifs utilisés ou de pourcentage de l'investissement en fonds propres des actionnaires.

Les bénéfices en perspective

Avant d'examiner les niveaux et les tendances des bénéfices des IMF, nous allons expliquer l'impact du bénéfice sur l'emprunteur. Les bénéfices du microcrédit sont controversés au point qu'il est facile de surestimer leur impact sur les taux d'intérêt dont s'acquittent les emprunteurs. La figure 20 illustre l'ampleur de la baisse potentielle des taux d'intérêt du microcrédit si tous les prêteurs décidaient de renoncer aux rendements de leur investissement, une hypothèse extrême s'il en est. L'impact du bénéfice n'est pas négligeable, mais les taux resteraient très élevés même si aucun bénéfice ne devait être dégagé. Bien entendu, ce chiffre représente les résultats moyens : il existe de nombreuses institutions de

microcrédit dont les bénéfices constituent un pourcentage plus important des intérêts qu'elles perçoivent.

Il convient de signaler que l'impact du bénéfice sur les taux d'intérêt est en baisse. Le bénéfice en pourcentage des revenus d'intérêt a reculé régulièrement pour passer d'environ 20 % en 2004 à environ 10 % en 2011.

Niveaux et tendances des bénéfices des institutions de microcrédit

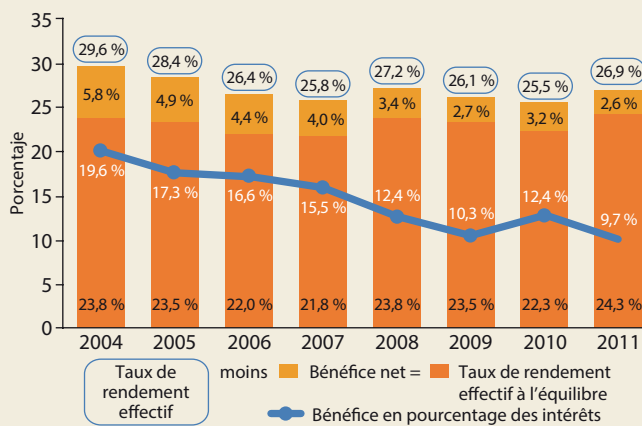
Les niveaux de bénéfice présentent d'importantes variations au sein du secteur (figure 21). En 2011, environ un quart des institutions de microcrédit affichaient des rendements annuels supérieurs à 20 % de l'investissement des actionnaires. Environ 5 % d'entre elles ont généré des bénéfices supérieurs à 40 %. En 2011, sur un échantillon de 879 IMF, 44 enregistraient des rendements des fonds propres supérieurs à 40 % et seuls sept d'entre elles comptaient plus de 100 000 clients.

À l'autre extrême, un grand nombre d'institutions de microcrédit ont perdu de l'argent, surtout en Afrique et en Asie du Sud (où certains prêteurs travaillant dans l'Andhra Pradesh ont connu une très mauvaise année).

Parmi les différents facteurs déterminant les taux d'intérêt, les bénéfices sont l'élément le plus controversé. Certains pensent qu'une institution de microcrédit n'a pas le droit d'invoquer une mission « sociale » si elle tire un bénéfice – ou tout bénéfice autre que très modeste – des services qu'elle propose aux clients pauvres. D'autres pensent que des bénéfices élevés favoriseraient l'innovation et une expansion plus rapide des services, et que la concurrence se chargerait d'éliminer les excès. Il est très difficile de convertir des données empiriques en une quantification d'un niveau de bénéfice « raisonnable » pour le microcrédit, et ce n'est pas l'objectif de ce rapport³². Nous nous contenterons de comparer la ren-

FIGURE 20

Impact du bénéfice sur les taux d'intérêt mondiaux, 2004-2011

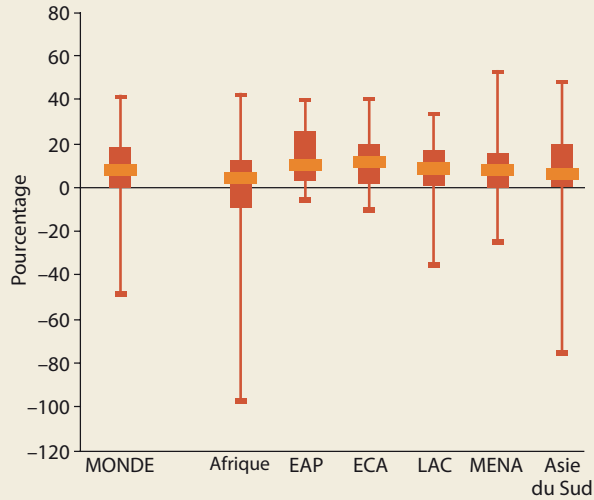


Remarque : le bénéfice (revenu net – taxes) est calculé sous forme de % du PPB ; tous les résultats sont pondérés en fonction du PPB.

32. Le Groupe de travail sur la performance sociale (*Social Performance Task Force*) a essayé de formuler des normes définissant un niveau de bénéfice raisonnable pour la microfinance, mais il ne semble pas être en mesure de définir des références quantitatives pour l'évaluation de rendements appropriés, même pour les organisations qui disent poursuivre un « double objectif ». Voir, p. ex., <http://sptf.info/sp-task-force/annual-meetings>

FIGURE 21

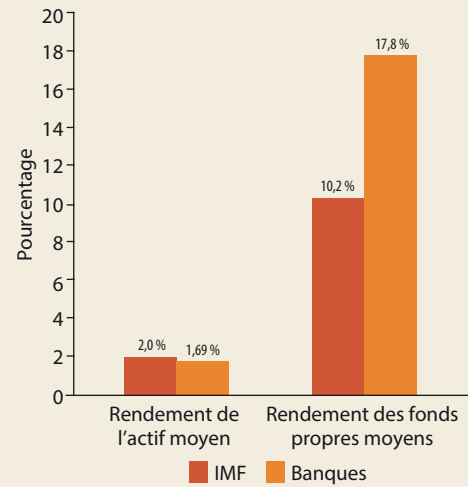
Rendement des fonds propres moyens 2011, monde et régions



Remarque : bénéfice net après impôt en % des fonds propres moyens ou des avoirs nets des organisations à but non lucratif, non pondéré. Les barres horizontales représentent les médianes ; le haut et le bas des boîtes représentent respectivement les 75^{ème} et 25^{ème} centiles ; le haut et le bas des barres courtes représentent respectivement les 95^{ème} et 5^{ème} centiles.

FIGURE 22

Bénéfices 2011, rendements de l'actif moyen et des fonds propres des IMF et des banques commerciales



Remarque : données pour les IMF fournies par MIX. Les données pour les banques proviennent de BankScope, seulement pour les pays dans lesquels des IMF de MIX sont présentes. Résultats par pays pondérés en fonction du PPB des IMF.

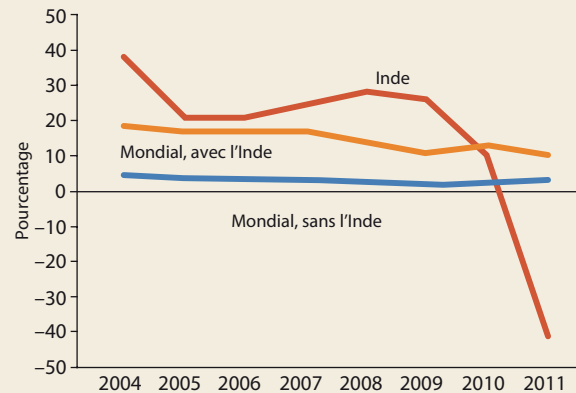
tabilité moyenne des institutions de microcrédit à celle des banques commerciales (figure 22).

Mesuré à l'aune des actifs, le bénéfice est en moyenne légèrement plus élevé pour les institutions de microcrédit que pour les banques du même pays. Toutefois, les banques commerciales ont une capacité d'endettement supérieure aux institutions de microcrédit : elles peuvent financer une plus grande partie de leurs actifs avec l'argent des autres (dépôts et emprunts) plutôt qu'avec leurs fonds propres. Par conséquent, les microprêteurs, malgré des rendements d'actifs supérieurs, produisent généralement des rendements de fonds propres inférieurs à ceux des banques.

Si l'on examine la tendance globale de la rentabilité des IMF, il est utile de séparer l'Inde (figure 23), un marché immense où certaines institutions ont connu des années désastreuses en 2010 et surtout en 2011 en raison de la crise dans l'Andhra Pradesh. Si l'on inclut l'Inde, on note un repli marqué du bénéfice moyen entre 2004 et 2011 ; sans tenir compte de l'Inde, le niveau moyen des bénéfices est nettement inférieur mais la baisse est moins prononcée.

FIGURE 23

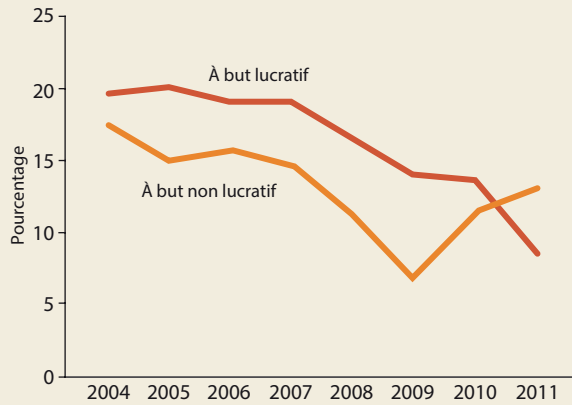
Rendement mondial de l'actif moyen, avec et sans l'Inde, 2004-2011



Remarque : bénéfice net après impôt en % des fonds propres moyens, pondéré en fonction des fonds propres.

FIGURE 24

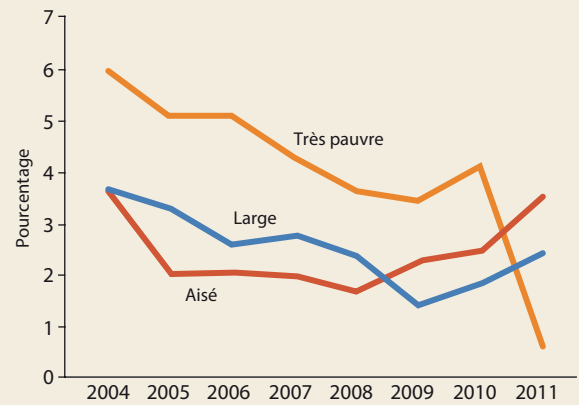
Rendement des fonds propres par statut juridique, 2004-2011



Remarque : rendement des fonds propres moyens, pondéré en fonction des fonds propres.

FIGURE 25

Rentabilité des actifs par segment de marché, 2004-2011



Remarque : rendement de l'actif moyen, pondéré en fonction des actifs.

Les fonds d'investissement internationaux qui acheminent les fonds commerciaux et quasi commerciaux vers les institutions de microcrédit n'ont pas obtenu de résultats très impressionnants : les rendements annuels ont atteint un pic d'environ 6 % en 2008 mais ont stagné entre 2 % et 3 % en 2009-2011 (Lützenkirchen 2012). Les rendements sont nettement inférieurs à ce que les fonds auraient pu générer s'ils avaient été investis dans les banques commerciales par exemple.

Analyse des groupes de pairs

Les institutions de microcrédit à but lucratif ont naturellement généré des rendements de fonds propres supérieurs à ceux des IMF à but non lucratif, à l'exception de la période 2010-2011 où la performance des institutions indiennes à but lucratif a tiré le groupe à la baisse (figure 24).

Il est en revanche plus surprenant de constater (du moins pour certaines personnes) que les prêteurs ayant une clientèle très pauvre sont, en moyenne, nettement plus rentables que les prêteurs à clientèle large ou aisée, sauf en 2011 où la plupart des institutions indiennes ayant connu des difficultés étaient axées sur le marché inférieur (figure 25).

Synthèse

Après avoir passé en revue les principaux éléments qui composent le taux de rendement effectif, nous passons à la phase de réassemblage à la figure 26, qui présente leur évolution entre 2004 et 2011³³. Les principales tendances qui, en moyenne, ont marqué cette période sont les suivantes :

- Les charges d'exploitation ont baissé à mesure que les institutions de microcrédit ont gagné en efficacité.
- Les frais financiers ont fortement augmenté à mesure que les microprêteurs ont accru leur recours aux emprunts commerciaux.
- Les pertes sur créances irrécouvrables ont augmenté (dans une mesure probablement supérieure au montant non ajusté donné dans ce rapport).
- Les bénéfices ont diminué, ce qui s'est traduit par :
- Une baisse de 2,7 points du taux de rendement effectif sur la période.

Nous avons vu (figures 3 et 12) que la baisse des charges d'exploitation et des rendements effectifs est intervenue principalement en début de période.

Vous trouverez ci-après quelques-unes des principales autres conclusions de ce rapport :

Taux d'intérêt

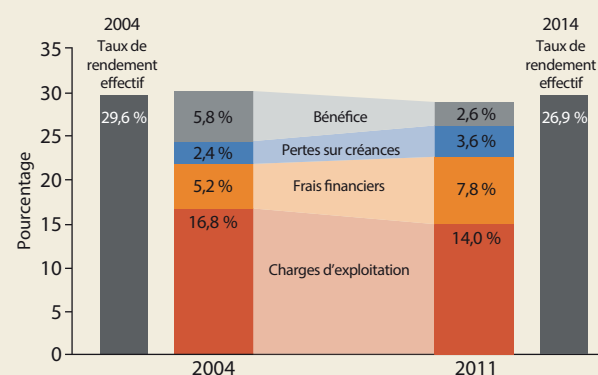
- Les rendements d'intérêts nominaux moyens des IMF étaient d'environ 27% en 2011, après avoir chuté en 2004-2007 mais pas en 2007-2011.
- Les taux des institutions de microcrédit axées sur les emprunteurs très pauvres ont augmenté.
- Les taux des banques et des autres institutions de microcrédit réglementées ont baissé mais ceux des ONG et des autres microprêteurs non réglementés ont augmenté.

Coût des ressources

- Le coût des ressources a nettement progressé à mesure que les institutions de microcrédit ont augmen-

FIGURE 26

Facteurs déterminant le taux de rendement effectifs, en % du rendement, 2004-2011



Remarque : toutes les données sont exprimées en pourcentage du PPB moyen, pondéré en fonction du PPB.

té la part de leur portefeuille financée à partir d'emprunts commerciaux.

- Le coût des ressources a particulièrement augmenté pour les institutions de microcrédit axées sur une clientèle très pauvre.
- Jusqu'à présent, la mobilisation de l'épargne volontaire n'a pas systématiquement fait baisser le coût des ressources.

Pertes sur créances irrécouvrables

- Deux grands marchés, l'Inde et le Mexique, ont connu une forte augmentation des créances douteuses au cours des dernières années, mais les pertes moyennes sur créances irrécouvrables sont restées relativement stables dans le reste du monde.
- Les ajustements analytiques de pertes sur créances irrécouvrables de MIX indiquent que les états financiers 2011 de certaines institutions de microcrédit indiennes ont peut-être sensiblement sous-estimé leur risque de pertes sur créances, ce qui pourrait continuer de peser sur leur rentabilité dans les années à venir.

33. Pour ces deux années, le total des composantes est légèrement supérieur au produit des intérêts du portefeuille de prêts. L'écart résulte des impôts et d'autres revenus ne provenant pas du portefeuille de prêts qui ne sont pas représentés parmi les composantes. Il est plus important en 2011 principalement en raison du fait que les IMF ont généré un revenu hors portefeuille (sur investissements et autres services financiers) supérieur cette année-là.

Charges d'exploitation

- Les charges d'exploitation sont le principal élément déterminant les niveaux de taux d'intérêt.
- La baisse des charges d'exploitation moyennes (amélioration de l'efficacité) a marqué le pas récemment, bien que les tendances divergent selon les régions. Depuis 2006, le coût par dollar prêté a chuté rapidement en Afrique et dans la région EAP, mais il a stagné ou augmenté dans les autres régions.
- Reste à savoir si le pallier atteint par les charges d'exploitation au cours des dernières années sera suivi par de nouvelles baisses ou s'il représente la fin de la courbe d'apprentissage.
- Le coût par dollar prêté est l'indicateur le plus courant de l'efficacité opérationnelle. Pourtant, il peut être très trompeur s'il est utilisé pour comparer différents microprêteurs en fonction de la capacité de leurs dirigeants à maîtriser efficacement les coûts.
- L'évolution de la taille moyenne des prêts ne confirme pas l'hypothèse d'une dérive de la mission des institutions de microcrédit : sur la période, la taille moyenne des prêts a affiché une baisse nettement plus marquée pour les institutions de microcrédit à but lucratif et réglementées que parmi les institutions de microcrédit à but non lucratif et non réglementées.

- Il est naturel de constater que les microemprunteurs du segment inférieur du marché ont beaucoup moins accès aux services d'épargne que les microemprunteurs du segment supérieur.

Bénéfices

- La proportion des intérêts payés par les emprunteurs qui est directement affectée aux bénéfices des institutions de microcrédit a baissé pour passer d'environ un cinquième en 2004 à moins d'un dixième en 2011.
- Le rendement moyen de l'actif des institutions de microcrédit est légèrement supérieur à celui des banques commerciales, mais on constate la tendance inverse pour le rendement des fonds propres.
- Le rendement des fonds propres des institutions de microcrédit a nettement baissé sur la période, en raison principalement, mais non exclusivement, des graves problèmes survenus récemment dans l'État indien de l'Andhra Pradesh.
- Les segments inférieurs du marché ont été nettement plus rentables que les autres pendant la période, à l'exception de 2011 où les bénéfices des institutions de microcrédit présentes dans ces segments ont été affectés par la crise de l'Andhra Pradesh.



Références

- CGAP. 2010. « Andhra Pradesh 2010: Global Implications of the Crisis in Indian Microfinance ». Focus Note 67. Washington, D.C. : CGAP, novembre.
<http://www.cgap.org/sites/default/files/CGAP-Focus-Note-Andhra-Pradesh-2010-Global-Implications-of-the-Crisis-in-Indian-Microfinance-Nov-2010.pdf>
- Hoepner, Andreas G. F., Hong Liu, et John O. S. Wilson. 2011. « The Outreach Measurement Debate in Microfinance: Does Average Loan Size Relate to Client Poverty? ». <http://papers.ssm.com/sol3/papers.cfm?abstractid=1956569>
- Lützenkirchen, Cédric. 2012. « Microfinance in Evolution: An Industry between Crisis and Advancement ». Deutsche Bank Research, 13 septembre.
- Rosenberg, Richard, Adrian Gonzalez et Sushma Narain. 2009. « The New Moneylenders: Are the Poor Being Exploited by High Microcredit Interest Rates? ». Occasional Paper 15. Washington, D.C. : CGAP, février. <http://www.cgap.org/sites/default/files/CGAP-Occasional-Paper-The-New-Moneylenders-Are-the-Poor-Being-Exploited-by-High-Microcredit-Interest-Rates-Feb-2009.pdf>
- Schreiner, Mark, Michal Matul, Ewa Pawlak et Sean Kline. 2006. « Poverty Scorecards: Lessons from a Microlender in Bosnia-Herzegovina. ». http://www.microfinance.com/English/Papers/Scoring_Poverty_in_BiH_Short.pdf



ANNEXE

Données et méthodologie

Par Scott Gaul

Quelles données avons-nous utilisées ?

Les données utilisées pour cette analyse sont issues de la base de données MIX Market pour la période 2004-2011. La base de données contient peu de chiffres de rendement antérieurs à 2004. Les institutions dont les données disponibles ne couvraient pas tous les indicateurs utilisés dans l'analyse ont été ignorées afin de s'assurer que les différences entre les indicateurs ne soient pas dues aux différences entre les échantillons utilisés.

Au total, les données comportent 6 043 observations pour la période 2004-2011 couvrant chacune 48 variables (y compris des informations descriptives sur les institutions – nom, pays, statut juridique). Les données couvrent toutes les institutions ayant fourni des informations pour une année donnée, avec certaines exceptions décrites ci-après. Par conséquent, ces données reflètent à la fois l'évolution du marché (entrée et sortie de participants) et celle de la communication volontaire des données à MIX Market. À des fins de statistiques sommaires, nous considérons que ces données donnent une image fiable des niveaux relatifs de taux d'intérêt d'un marché donné à un moment donné et de leur évolution dans le temps.

Par ailleurs, nous avons également utilisé les données d'un panel équilibré pour certaines analyses. Ce panel équilibré comprend uniquement les institutions qui ont fourni des données pour toutes les années incluses dans la période. Ainsi, les variations des indicateurs des données du panel reflètent des changements au sein de ces institutions et non dans la composition d'un groupe de pairs ou d'un marché. Plus la période utilisée pour les données du panel est longue, moins il y a d'institutions éligibles. Nous avons choisi une période de cinq ans, de 2007 à 2011, qui correspond à un panel de 456 institutions. Nous avons utilisé les données du panel principalement pour vérifier les résultats issus des données complètes.

Nous avons essayé de nous concentrer le plus possible sur les micropêteurs dont la mission comportait un élément de viabilité financière, car nous étudions les liens entre les taux d'intérêt et les éléments de coûts qui déterminent ces taux. Ces liens sont affaiblis chez les

prêteurs qui ont accès à des subventions importantes et régulières³⁴. Cette approche, ainsi que des problèmes de disponibilité des données, nous ont poussés à exclure un certain nombre de grands prêteurs de nos données.

- BRI. Nous n'avons pas tenu compte de Bank Rakyat Indonesia (BRI) dans notre analyse car, outre ses activités de microcrédit, elle possède un important portefeuille de prêts commerciaux et elle ne fournit pas les données séparées sur les revenus et les coûts qui sont nécessaires pour notre analyse.
- Harbin Bank. Harbin est une grande banque chinoise qui possède un vaste portefeuille de microcrédit (en 2011, Harbin représentait à elle seule 19 % du portefeuille mondial des données de MIX). MIX Market ne possède que deux années de données pour Harbin Bank. Face au risque de distorsion potentielle des données sur les tendances et à l'incertitude concernant ses activités et sa mission, nous avons décidé de ne pas inclure Harbin dans nos données finales.
- PSBC. Postal Savings Bank of China (PSBC) est un important acteur du microcrédit en Chine. Comme pour Harbin Bank, l'ampleur de ses activités (PPB de 14 milliards de dollars en 2011) a une influence significative sur les chiffres mondiaux et les groupes de pairs dans lesquels la banque est incluse. Toutefois, MIX ne dispose pas de données pour PSBC avant 2010 et la qualité des données n'a obtenu qu'une étoile selon notre barème. Par ailleurs, ses liens avec le gouvernement augmentent la probabilité d'une tarification subventionnée.
- VBSP. Vietnam Bank for Social Policy (VBSP) est une grande banque publique qui reçoit d'importantes subventions de l'État. Les taux d'intérêt de VBSP sont nettement inférieurs à ceux qui seraient nécessaires pour couvrir ses coûts et nous avons donc choisi de

34. L'un des problèmes avec les subventions importantes est qu'elles peuvent fausser de manière significative la situation opérationnelle d'un prêteur telle qu'elle est présentée dans ses états financiers si, comme c'est souvent le cas, ces subventions ne sont pas correctement comptabilisées de façon séparée dans le résultat hors exploitation. Plus généralement, nous avons voulu axer ce rapport principalement sur la grande majorité des IMF qui doivent faire face aux coûts et aux conditions de marché.

ne pas l'inclure dans notre rapport en raison de son influence sur les résultats mondiaux et régionaux³⁵.

Nous avons également ignoré quelques autres institutions dont le produit des intérêts et les pertes importantes et constantes semblaient indiquer une politique de tarification subventionnée et l'absence d'un objectif de viabilité financière. Ces institutions sont si petites que leur traitement n'affecte pas de manière significative les résultats.

MIX applique une série d'ajustements standard aux données des IMF³⁵. Par défaut, les données utilisées dans ce rapport n'ont pas été ajustées. Étant donné que les ajustements nécessitent plusieurs points de donnée, l'échantillon pour les données non ajustées est plus important que pour les données ajustées (on dénombre 4 389 observations dans le second cas). De plus, les données ajustées ne sont pas fournies pour les IMF individuelles sur le site de MIX Market, contrairement aux données non ajustées. Par conséquent, l'analyse de ce rapport peut être en grande partie reproduite par les utilisateurs du site MIX Market pour les données non ajustées. Lorsque nous avons utilisé des données ajustées dans ce rapport, elles sont signalées comme telles.

Les groupes de pairs ont été calculés à partir des données de MIX Market sur la base des définitions ci-après. Pour chaque groupe de pairs, le nombre d'observations, la médiane, le minimum, le maximum, la moyenne simple et la moyenne pondérée sont indiqués. Les moyennes pondérées sont calculées en utilisant le dénominateur du ratio, sauf indication contraire. Par exemple, le rendement des fonds propres (moyens) est pondéré en fonction

35. Pour une description des ajustements de MIX, voir le site <http://www.themix.org/sites/default/files/Methodology%20for%20Benchmarks%20and%20Trendlines.pdf>

des fonds propres moyens. Les médianes et les moyennes pondérées sont les indicateurs les plus utilisés dans ce rapport. Pour résumer, les médianes reflètent l'IMF « type » puisqu'elles correspondent au 50^{ème} centile dans la distribution. Les moyennes pondérées décrivent plutôt ce qui est « typique » en termes de clients étant donné que les grandes institutions ont plus de clients, donc une pondération supérieure. Les calculs pour ces deux indicateurs reflètent les méthodes utilisées par MIX Market.

Les fichiers de données sur lesquels se base ce rapport peuvent être consultés sur le site <http://microfinance-business-solution.mixmarket.org/rs/microfinance/images/Interest Rate Paper Supporting Data.zip>. La plupart des données figurent dans les tableaux croisés Excel, ce qui facilite l'analyse détaillée des marchés nationaux et de tout autre groupe de pairs.

Ajustements des pertes sur créances irrécupérables

La politique de MIX sur l'ajustement analytique des provisions pour pertes sur créances irrécupérables peut être consultée sur le site <http://www.themix.org/sites/default/files/Methodology%20for%20Benchmarks%20and%20Trendlines.pdf>:

« Enfin, nous appliquons des politiques standard en matière de provisions pour pertes sur créances irrécupérables et d'abandon de créances. Il existe d'importantes divergences entre les IMF quant à la comptabilisation des situations d'impayés. Certaines estiment que l'intégralité du solde du prêt est en souffrance à partir du jour où un paiement n'a pas été effectué. D'autres ne considèrent pas qu'un prêt est en retard tant qu'il n'a pas atteint son

Définitions des indicateurs, groupes de pairs et ajustements des provisions pour pertes sur créances irrécupérables

Indicateur	Définition
Taille moyenne des prêts	Portefeuille de prêts bruts moyens/nombre moyen de prêts actifs
Coût des ressources	Frais financiers/passifs
Coût par prêt	Charges d'exploitation/nombre moyen de prêts actifs
Portefeuille de prêts bruts	Solde de l'encours total sur tous les prêts actifs
Taux de rendement effectif (nominal)	Tous les produits des intérêts et des commissions sur les prêts/portefeuille de prêts bruts moyens
Taux de rendement effectif (réel)	Taux de rendement effectif nominal corrigé de l'inflation
Provisions pour pertes sur créances irrécupérables	Provisions annuelles nettes pour dépréciation de créances/portefeuille de prêts bruts moyens
Ratio des charges d'exploitation	Total des charges d'exploitation (frais de personnel et frais généraux)/portefeuille de prêts bruts moyens
Rendement de l'actif moyen	(Produit d'exploitation net – taxes)/actif moyen
Rendement des fonds propres moyens	(Produit d'exploitation net – taxes)/fonds propres moyens

échéance. Certaines IMF abandonnent leurs créances douteuses dans un délai d'un an après le retard de paiement initial, tandis que d'autres ne les passent jamais en perte, reportant ainsi des prêts défaillants d'une période sur l'autre même s'ils ont peu de chance d'être jamais remboursés.

Un prêt est considéré comme étant « à risque » en cas de retard de paiement de plus de 90 jours. Nous calculons une provision de 50% du solde impayé pour les prêts entre 90 et 180 jours de retard et de 100 % pour les retards de plus de 180 jours. Certaines institutions renégocient (refinancent ou rééchelonnent) également les prêts en retard. Étant donné que ces prêts présentent un plus grand risque de défaillance, nous calculons une provision de 50 % pour tous les soldes renégociés. Lorsque nous disposons des informations pertinentes, nous effectuons un ajustement pour nous assurer que tous les prêts soient entièrement

passés en perte dans un délai d'un an après l'apparition d'une situation d'impayés (remarque : nous appliquons ces politiques de provisions et d'abandon de créances uniquement à des fins de référencement ; nous ne recommandons pas à toutes les IMF d'utiliser les mêmes politiques). Dans la plupart des cas, ces ajustements correspondent à une approximation grossière des risques. Leur unique objectif est d'uniformiser les règles du jeu, au niveau le plus bas, afin de permettre un référencement et des comparaisons institutionnelles croisées. Néanmoins, la plupart des IMF participantes disposent de portefeuilles de prêts de qualité : les provisions pour pertes sur créances irrécupérables ne constituent donc pas un élément important de leur structure de coûts. Si nous considérons qu'un programme ne représente pas équitablement le niveau général de défaillance et que nous ne sommes pas en mesure de l'ajuster, nous l'excluons simplement du groupe de pairs. »

Groupes de pairs MIX

Groupe	Catégories	Critères
Âge	Nouveau Jeune Mature	1 à 4 ans 5 à 8 ans Plus de 8 ans
Type de charte	Banque Coopérative de crédit IFNB ONG Banque rurale	
Intermédiation financière (IF)	Sans IF Faible IF Forte IF	Pas d'épargne volontaire Épargne volontaire < 20 % de l'actif total Épargne volontaire > 20 % de l'actif total
Méthodologie de prêt	Individuelle Groupement solidaire Individuel/Solidaire Banque villageoise	
Portée	Importante Moyenne Faible	Nombre d'emprunteurs > 30 000 Nombre d'emprunteurs entre 10 000 et 30 000 Nombre d'emprunteurs < 10 000
Statut juridique	À but lucratif À but non lucratif	Enregistré en tant qu'institution à but lucratif Enregistré en tant qu'organisme à but non lucratif
Région	Afrique Asie ECA LAC MENA	Afrique subsaharienne Asie du Sud et de l'Est et Pacifique Europe de l'Est et Asie centrale Amérique latine et Caraïbes Moyen-Orient et Afrique du Nord
Ampleur (portefeuille de prêts bruts en dollars)	Importante Moyenne Faible	Afrique, Asie, ECA, MENA : > 8 millions ; LAC : > 15 millions Afrique, Asie, ECA, MENA : 2 à 8 millions ; LAC : 4 à 15 millions Afrique, Asie, ECA, MENA : < 2 millions ; LAC : < 4 millions
Viabilité	Sans ASF ASF	Autosuffisance financière < 100 % Autosuffisance financière = 100 %
Marché cible (profondeur = solde de prêts moyen par emprunteur/ RIN par habitant)	Très pauvre Large Aisé Petites entreprises	Profondeur < 20 % OU taille de prêt moyenne < 150 dollars Profondeur entre 20 % et 149 % Profondeur entre 150 % et 250 % Profondeur supérieure à 250 %



